



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers : 10

en exercice 10

présents 10

votants 10

L'an deux mille deux

le : 22 mars 2002 à 14 heures

le Conseil municipal de la commune de BRENNILIS

dûment convoqué, s'est réuni en session / ordinaire,
à la Mairie, sous la présidence de M. CORRE Yves,

Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 1er mars 2002

OBJET :

PRÉSENTS : MM.

L'ensemble des Conseillers Municipaux

Restauration des objets
et mobiliers classés de l'église
programme 2002

Mr le Maire présente au Conseil municipal le plan de financement concernant la restauration des clôtures de la chapelle des fonts et de la chapelle symétriques, classées parmi les monuments historiques au titre des objets mobiliers, conservées dans l'église.

Coût global : 36 050 Euros

Le financement pourrait en être assuré selon la répartition suivante :

-Etat : 50 %	soit 18025 euros
-Département : 25 %	soit 9012 euros
-Région : 15 %	soit 5407 euros
-Part communale : 10 %	soit 3606 euros

Le Conseil Municipal après avoir délibéré autorise l'inscription de la restauration de ces clôtures au programme 2002.

Fait à BRENNILIS. les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Y. CORRE.

